

donc. M. Girouard se dirigea du côté des Etats-Unis, et s'arrêta au Côteau-du-Lac.

Sa tête était mise à prix ; une récompense de deux mille piastres était offerte pour son arrestation ; mais, au lieu de songer à le trahir, chacun cherchait les moyens de l'aider à se sauver. Il se décida à accepter l'hospitalité d'un nommé St. Amand, un brave homme que toutes les richesses de la terre ou les supplices les plus cruels n'auraient pas fait parler. M. Girouard était en sûreté là, il pouvait y rester sans danger, et on lui offrait tous les jours de le conduire aux Etats-Unis. Mais quand il apprit que les Dumouchel et les Masson étaient arrêtés, il ne put résister à une pensée de générosité ; il crut qu'il devait partager le sort de ses amis, aller les rejoindre en prison. C'est ce qu'il écrivait de la prison à son épouse, le 16 janvier 1838 :

« Lorsque j'eus appris, disait-il, que tous, ou presque tous mes amis, les deux jeunes MM. Masson, M. Dumouchel père, et ses deux fils étaient en prison, j'ai tout de suite changé ma détermination, et j'ai pensé que ce serait de ma part une espèce de lâcheté de les abandonner dans une conjecture aussi pénible où je pouvais leur être utile. Je résolus donc d'aller les rejoindre et de partager leur sort, quel qu'il fût. » Ce fait démontre combien les hommes de 37 avaient l'âme grande, les sentiments élevés.

M. Girouard écrivit au colonel Simpson, qui commandait au Côteau-du-Lac, qu'il était prêt à se livrer entre ses mains et à partir pour la prison, s'il promettait d'empêcher qu'il fût maltraité sur la route comme tant d'autres patriotes l'avaient été. Le colonel Simpson, heureux de mettre la main sur un pareil homme, qui lui faisait gagner si facilement les deux mille piastres offertes pour son arrestation, promit tout, et conduisit lui-même, le même jour, M. Girouard à la prison de Montréal.

L'arrestation de M. Girouard fit beaucoup de bruit : les journaux toriens jubilaient, et les patriotes le regardent en prison avec attendrissement. On lui donna une cellule privée, et on ne lui permit pas, ainsi qu'au Dr. Nelson, de communiquer avec les autres prisonniers. Il fut cependant mieux traité que les autres ; il était mieux couché, avait plus d'air et d'espace ; sa nourriture, grâce à ses ressources personnelles et au dévouement de ses amis, fut toujours convenable. Il passait son temps à lire, à dessiner, à faire des calculs, à résoudre des problèmes scientifiques et surtout à dessiner au crayon les portraits de ses amis et de ses compagnons de prison.

Il envoyait ces portraits aux familles des pauvres prisonniers. Quel plaisir, quelle émotion quand on recevait le portrait d'un fils, d'un époux ou d'un frère qu'on n'était pas sûr de revoir !

C'est grâce au talent artistique et à la bonté de M. Girouard que les lecteurs de *L'Opinion Publique* pourront contempler les traits de presque tous les prisonniers de 1837. Il a fait de mémoire plusieurs de ces portraits, entre autres celui de Chénier.

Dans les lettres qu'il écrit à sa femme et à son ami M. Morin, il s'occupe constamment de ses parents, de ses amis, de ses compatriotes ; sa bonté, sa générosité et son patriotisme éclatent à chaque ligne.

Il y avait six mois que M. Girouard et les patriotes de 1837 étaient en prison, lorsque lord Durham arriva, chargé de la mission de pacifier le pays. Le brillant vice-roi s'occupait d'eux en arrivant, mais il fut fort embarrassé. Ne pouvant pas les mettre devant une cour militaire, et sachant que des procès par jury étaient impossibles dans ces circonstances, il songea et crut avoir trouvé un excellent moyen de sortir d'embarras : c'était d'obtenir des principaux patriotes, des chefs du mouvement, une confession, un plaidoyer de culpabilité, et d'amnistier les autres prisonniers. Il envoya donc d'abord le colonel Simpson auprès du Dr. Nelson, de M. Girouard et de M. Bouchette, qu'il considérait comme les chefs, afin de les sonder à ce sujet, et de leur demander de signer un

projet de déclaration ou de confession soigneusement préparé.

Le colonel Simpson fut très-insinuant ; il épuisa toutes les ressources de son esprit pour faire accepter son document. Le Dr. Nelson et M. Bouchette se laissaient gagner, lorsque M. Girouard, prenant la parole avec énergie, leur fit voir tous les dangers, les embûches que cachait cette habile déclaration destinée à fournir aux autorités la base qui leur manquait pour agir.

« Je me jetterai, s'il le faut, aux pieds de mes compagnons de prison, dit M. Girouard, pour les empêcher de signer un document qui les compromettrait inutilement, et fournirait à leurs adversaires les armes qui leur manquent. »

Il alla, en effet, les trouver, leur dit ce qui s'était passé, et les conjura de ne pas se laisser convaincre par personne. Cependant, MM. Nelson et Bouchette, croyant que c'était le seul moyen d'en finir, et se flattant que ce document serait suivi d'une proclamation d'amnistie générale, sauf peut-être quelques mois d'exil volontaire pour les signataires, ils s'efforcèrent de prouver qu'avec des modifications, ce document serait fort acceptable. Lorsque M. Girouard vit que leur opinion était partagée par MM. Masson, Marchesseault, Viger et quelques autres, il s'appliqua alors à faire biffer de la déclaration ce qu'il y avait de plus compromettant, « mais elle resta toujours, écrivait M. Girouard, le lendemain, encadrée des deux expressions suivantes : ' Nous nous sommes révoltés ' et : ' Nous plaçons coupables. ' »

Ce fut grâce à ces mots, inoffensifs en apparence, malgré toutes les explications et atténuations du reste de la lettre, que lord Durham envoyait aux Bermudes, quelques jours après, les signataires du document. Ils comprirent alors la sagesse des conseils de M. Girouard ; mais c'étaient des hommes de cœur ; ils se dirent que le mal n'était pas aussi grand que M. Girouard l'avait prévu, puisque la lettre qui les faisait exiler faisait sortir de prison tous les autres prisonniers.

En effet, l'amnistie fut proclamée, et M. Girouard reprit le chemin de Saint-Benoît.

Il avait eu d'abord l'intention d'aller s'établir au loin ; mais les témoignages de respect et de sympathie qu'il reçut de toutes les parties du comté des Deux-Montagnes le décidèrent à rester au milieu de ses parents et de ses amis. Il se remit avec ardeur au travail ; ses succès étendirent sa renommée comme notaire, et refirent sa fortune épuisée. On s'adressait à lui de partout pour avoir son opinion dans des cas difficiles, on l'envoyait chercher pour régler les successions les plus embrouillées. Tout entier à sa profession, à sa famille et à ses études, il suivait les affaires du pays, exprimait son opinion quand on la lui demandait, mais refusa constamment de rentrer dans la politique.

Lors de la formation du ministère Baldwin-Lafontaine, en 1842, tous les moyens furent employés pour décider M. Girouard à accepter un portefeuille dans la nouvelle administration. Sir Chs. Bagot avait jeté les yeux sur lui, ainsi qu'il l'écrivait à M. Lafontaine, le 13 septembre 1842, vu qu'il le considérait comme un des Canadiens-français les plus capables et les plus dignes de représenter ses compatriotes.

« M. Girouard m'a été signalé, disait-il, comme un homme doué des qualités d'administration de l'ordre le plus élevé, et possédant en même temps la confiance de ses compatriotes. »

La situation était émouvante, les circonstances solennelles ; il s'agissait d'inaugurer le gouvernement responsable, de mettre en pratique, enfin, les principes de liberté, de justice et d'égalité politiques pour lesquels les patriotes avaient lutté si vaillamment et tant souffert. Il était important que le Bas-Canada fût représenté dans le ministère libéral par ses hommes les plus remarquables, et on ne trouvait personne plus capable que M. Girouard de prendre part à l'œuvre grandiose et nationale qu'entreprenait M. Lafontaine. Mais les prières, les reproches, les appels

les plus éloquents, tout fut inutile ; il refusa en donnant pour raison qu'il n'avait ni la capacité, ni la santé, ni le goût nécessaire pour remplir les hautes fonctions qu'on lui offrait.

Les événements de 1837, les douleurs et les infortunes de tant de gens qui lui étaient chers, avaient produit une profonde impression sur son âme ; il avait promis de ne plus prendre une part active aux événements politiques. Peut-être n'avait-il pas pleine et entière confiance dans le succès et le fonctionnement du nouveau régime ; il ne croyait plus aux promesses des gouverneurs anglais.

Parmi les lettres qui lui furent envoyées à ce sujet pour le supplier, au nom des intérêts les plus sacrés de la patrie, d'accepter la charge qu'on lui offrait, il y en a une signée par les noms les plus influents du temps : les Quesnel, les Parent, les Viger, les Taschereau, Turcotte, E. P. Taché, J. G. Barthe, D. Armstrong, etc. Il y en a une aussi du Dr. Beaubien, de Montréal, qui est très-pressante et très-habile. La plus énergique est celle de Son Honneur le juge Berthelot, alors jeune avocat, qui lui reproche, avec le franc-parler qu'il a toujours gardé, de ne pas se rendre aux vœux de ses amis et du pays.

Deux ou trois fois, les électeurs voulurent le renvoyer en Chambre, mais il tint bon jusqu'à la fin : sa profession et ses études absorbaient son temps et son esprit.

Son amusement favori était la pêche ; il passait des journées entières à pêcher, et quand il avait réussi à prendre du poisson, son plaisir était de le distribuer parmi ses amis.

Il aimait aussi à se délasser dans des réunions de famille et d'amis où il se montrait aimable. Ses connaissances variées, son esprit sérieux et artistique en même temps, rendaient sa conversation très-instructive et attrayante ; mais il n'était pas toujours disposé à parler, et désappointa plus d'une fois des personnes réunies exprès pour l'entendre.

Il était grand, mais courbé ; son teint était maladif, sa physionomie sérieuse, ses manières simples, modestes.

Il souffrit toute sa vie d'une maladie de foie qui réagissait parfois sur son caractère. D'un tempérament bilieux, il était très-prompt, mais il était contrôlé par son jugement et son cœur, aussi bons l'un que l'autre. Comme MM. Morin, Viger, Chénier et plusieurs autres hommes de cette grande génération, il était aussi bon chrétien que bon citoyen, pratiquait ce qu'il croyait, et faisait aimer la vertu et la religion par la sincérité de ses convictions et la force de ses exemples. Ils savaient concilier, ces grands citoyens, leurs devoirs envers Dieu avec leurs devoirs envers la patrie, et manifestaient leur foi dans leurs œuvres et leur conduite.

Les familles qui avaient souffert dans les troubles de 1837, et les infortunés en général, trouvèrent toujours dans M. Girouard un ami, un protecteur. Saint-Benoît possède dans l'hospice d'Youville un monument qui atteste la générosité et la charité chrétienne de cet excellent homme.

M. Girouard avait perdu sa première épouse en 1847 ; quatre ans après, en 1851, il épousa en secondes noces Madeleine Emilie Berthelot, sœur de M. le juge Berthelot, une femme digne de lui par l'esprit et le cœur, qui s'associa à ses bonnes œuvres et les continua quand il ne fut plus de ce monde.

Il put, grâce à une vie régulière et malgré un travail constant et excessif souvent, prolonger ses jours, vivre plus longtemps que sa santé délicate le fesait présager. Cependant, au commencement de l'année 1855, ses forces commencèrent à décliner visiblement ; il comprit que la fin était proche et vit arriver la mort avec la confiance et la paix que donne une vie pleine de mérites.

Il mourut le 18 septembre 1855, et fut inhumé dans la chapelle qu'il avait fondée ; une pierre tumulaire, due au patriotisme et à la piété de son beau-frère, l'hon. juge Berthelot, indique l'endroit où reposent ses cendres.

« Sa mémoire vivra longtemps, nous

écrit M. le Sénateur Dumouchel, dans cette bonne vieille paroisse de Saint-Benoît. Je le dis avec d'autant plus de confiance qu'il a laissé deux fils qui mettent de perpétuer la renommée de leur vénéré père, dont ils ont raison d'être fiers de porter le nom. »

L. O. DAVID.

P. S.—Outre les deux fils dont parle M. Dumouchel, M. Girouard a laissé une fille, Madame Dacier, d'Ottawa.

La première femme de M. Girouard était la sœur de la mère de M. le Sénateur Dumouchel.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE A BOSTON

Un ami qui arrive de Boston nous fait part de l'agréable surprise qu'il a éprouvée en cette ville le jour de la Saint-Jean-Baptiste : nos compatriotes étaient là, pour la première fois, notre jour national. Une démarche aussi louable ne pouvait manquer de faire plaisir à notre ami ; mais quand il eut vu la fête en son entier, il avoue qu'il n'a jamais senti plus vivement combien le patriotisme des Canadiens est vivace, et quelle poétique émotion il est capable de produire. C'est avec les larmes aux yeux, nous dit-il, que les Canadiens de Boston parlaient de nous, du Bas-Canada, de leurs familles, de tout ce qui, en un mot, constitue notre chère nationalité. Si vous les eussiez vus au banquet qui a terminé la journée, tous réunis, heureux de se rencontrer pour la première fois dans cette grande ville, et de parler du pays ! Non, jamais je n'oublierai ce spectacle.

Parmi ceux qui ont figuré, soit dans l'organisation de la fête, soit dans d'autres parties, nous pouvons citer le Dr. Louis Dasilva, président, MM. T. Carignan, H. Archambault, A. Richard, G. Lecours, W. Filiatrault, F.-X. Bernard, V. Julien, S. Vanier, J.-N. Chariand et A. Aubertin.

Le programme portait les suites suivantes : La fête que nous célébrons ; Au Président des Etats-Unis ; A la Reine Victoria ; A la Mère-Patrie, la France ; A la Société Saint-Jean-Baptiste ; A la Patrie absente ; Au club de discussion canadiens-français de Boston ; A la presse ; A nos compatriotes des Etats-Unis ; A nos invités ; Aux dames. Parmi les chansons patriotiques, on remarque : *O Canada ! mon pays ! Le drapeau de Carillon ; Sol Canadien, terre chérie. Le Révd. M. Pelletier a répondu à la santé des invités. Plusieurs discours ont été très-bien dits et vivement applaudis.*

Quand nous dirons que cent trente personnes étaient présentes au banquet, on se fera une idée du succès de ce premier effort pour grouper les Canadiens qui demeurent dans toutes les parties de la ville de Boston. « Se chercher et s'unir, » est la devise qu'ils ont adoptée, et vraiment, ils montrent qu'ils sauront la pratiquer.

Tous les jours, pour ainsi dire, il naît une nouvelle association canadienne aux Etats-Unis, tant mieux ; celle-ci ne sera pas la moins importante, tant mieux encore ! Qu'ils restent unis, les Canadiens, unis dans la foi, dans le sentiment national, dans la langue, dans l'amour de l'ordre ; en un mot, qu'ils conservent nos traditions, et tout est sauvé !

Le *Courrier des Etats-Unis* annonce mélancoliquement à ses lecteurs qu'il a été supprimé en France par les autorités, et que son édition européenne est arrêtée, chaque semaine, depuis le 15 juin, à la frontière française ; de façon que ses abonnés de Paris et des départements sont privés de sa prose depuis cette date.

Le *Courrier* partage le sort d'un bon nombre de journaux radicaux de France. Il est victime de son intempérance de langage, beaucoup plus que de la sévérité de la nouvelle administration. Il faut croire que le nouveau gouvernement de Versailles trouve qu'il y a assez de journaux dangereux publiés en France sans en introduire de l'étranger.

Nous ne pouvons compatir au chagrin que cette mesure cause au *Courrier*, qui est devenu une feuille radicale et anti-religieuse de la plus belle eau, et qui, malheureusement, est beaucoup trop lu dans notre pays.